

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 NOVEMBRE 2021

N° 2021-067

**Commande publique – Construction d’une nouvelle
crèche municipale multi-accueil « Les Oursons » -
Attribution du marché - Approbation et autorisation de
signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 8 novembre 2021, s’est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Serge LEBRUN, Valérie LABOUACHRA, Dominique RENAULT, Isabelle BRIARD, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Joël GIRARD, Florence MARQUES DA SILVA, Bruno GUITTARD.

En exercice : 21
Présents : 15
Votants : 21

Excusés :

Jean-Luc FOURNIER, Carl LEQUERTIER, Sébastien GALERON, Charline MARTINEAU, Jean-Marc MASSE et Christiane BRESSION.

Pouvoirs :

Charline MARTINEAU à Bruno GUITTARD
Sébastien GALERON à Pascal FOULON
Jean-Marc MASSE à Éric DODET
Jean-Luc FOURNIER à Dominique RENAULT
Carl LEQUERTIER à Isabelle BRIARD
Christiane BRESSION à Valérie LABOUACHRA

Secrétaire auxiliaire : Adeline BOIZARD.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune souhaite construire une nouvelle crèche multi-accueil « Les Oursons » sur l’ancienne aire de jeux située Rue de la Métairie.

En vue de sa réalisation, un marché à procédure adaptée a été lancé le 27 septembre 2021 avec une date limite de remise des offres au 22 octobre. Ce marché est alloti en 9 lots comme suit :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure

Lot 3 : Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation

Lot 8 : Courant fort – Courant faible

Lot 9 : Revêtements de sols et murs

Les critères étaient les suivants :

- 40% relatif au prix de la prestation
- 60% relatif à la valeur technique :
 - o Note méthodologique spécifique au chantier : 30 points
 - o Aspect développement durable : 30 points

34 entreprises ont déposé une offre.

La Commission d’Appel d’Offres s’est réunie le vendredi 12 novembre 2021 afin d’émettre un avis. Il ressort du rapport d’analyse des offres, que les propositions d’attribution des 9 lots aux sociétés économiquement les plus avantageuses, constituent un coût de réalisation des travaux pour un **montant total de 600 825,36 € HT soit 720 990,43 € TTC**, et de la manière suivante :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD à l’entreprise :

CAMUS CONSTRUCTION pour un montant de **205 749,02 € HT soit 246 898,82 € TTC**.

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure à l’entreprise :

DRU COUVERTURE pour un montant de **96 359,06 € HT soit 115 630,87 € TTC**.

Lot 3 : Etanchéité à l’entreprise :

BARCO ETANCHEÏTE pour un montant de **25 000,00 € HT soit 30 000,00 € TTC**.

N° 2021-067

Commande publique – Construction d’une nouvelle crèche municipale multi-accueil «
marché - Approbation et autorisation de signer

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium à l’entreprise :

CROIXALMETAL pour un montant de **42 600,00 € HT, soit 51 120,00 € TTC.**

Lot 5 : Menuiseries intérieures à l’entreprise :

DELARUE pour un montant de **29 305,87 € HT, soit 35 167,04 € TTC.**

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique à l’entreprise :

RIVL pour un montant de **47 400,00 € HT, soit 56 880,00 € TTC.**

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation à l’entreprise :

GALLIER pour un montant de **82 651,41 € HT soit 99 181,70 € TTC.**

Lot 8 : Courant fort – Courant faible à l’entreprise :

LREI pour un montant de **31 500,00 € HT soit 37 800,00 € TTC.**

Lot 9 : Revêtements de sols et murs à l’entreprise :

CERA CENTRE pour un montant de **40 260,00 € HT soit 48 312,00 € TTC.**

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- attribuer les lots pour le marché relatif à la construction de la nouvelle crèche municipale multi-accueil « Les Oursons » aux entreprises retenues ;
- autoriser monsieur le Maire à signer le marché avec les entreprises désignées ;
- autoriser monsieur le Maire ou les Adjoints compétents à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ À L’UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le 19 novembre 2021

Le Maire,

Frédéric CUILLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le *19/11/2021*
Et de l’affichage le *19/11/2021*
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.